

Recrutement de gardien de la paix au titre des emplois réservés

dispositif dérogatoire de solidarité nationale L. 4139-3
(du code des pensions militaires et des victimes de guerre)

Session du 22 septembre 2020

Après avoir été complétés et signés, les documents suivants, devront être transmis, le **24 juillet 2020 au plus tard** (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse indiquée ci-dessous :

Division de l'Organisation des Concours et des Dispositifs Promotionnels

Unité des CONCOURS DE GARDIENS DE LA PAIX

- Emplois réservés -

B.P 144

73, rue Paul Diomède

63 020 CLERMONT-FERRAND CEDEX

ATTENTION : La vérification des conditions de participation n'intervenant qu'après les résultats définitifs, s'il apparaît que les renseignements que vous avez déclarés sont inexacts, vous serez automatiquement éliminé même si le jury a prononcé votre admission (article 20 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984).



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Timbre de l'administration

CANDIDATURE A L'EMPLOI DE
GARDIEN DE LA PAIX
au titre des emplois réservés

Session du **22 septembre 2020**

ÉTAT CIVIL

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom (en lettres capitales ; pour les femmes, nom de jeune fille) :

Prénoms (souligner le prénom usuel) :

Nom marital (pour les femmes mariées, veuves ou divorcées) :

Nom de jeune fille de la mère :

Votre date de naissance : Votre lieu de naissance :

Nationalité française : oui non en cours de naturalisation ¹

Nationalité (si autre que française) :

ADRESSE

N° : Rue :

Code postal : Localité : Pays (si autre que France) :

Numéro(s) de téléphone :

Adresse électronique (MENTION OBLIGATOIRE) :@.....

SITUATION FAMILIALE

Célibataire Marié(e) Séparé(e) judiciairement Divorcé(e) Veuf(ve) Concubin(e) Pacsé(e)

Nombre d'enfants à charge : Nombre de personnes handicapées à charge :

SERVICE NATIONAL

Situation au regard du service national :

Recensement effectué : oui non

Appel de préparation à la défense effectué : oui non

Durée des services : du au

¹ votre candidature ne pourra être prise en compte que si les démarches de naturalisation ont été réalisées au plus tard au jour des épreuves écrites

ÉTUDES / DIPLÔMES

Êtes-vous titulaire du Baccalauréat oui non

Diplôme obtenu (indiquer uniquement le plus élevé), date d'obtention et établissement de délivrance :

VOTRE QUALITE POUR POSTULER

Vous êtes titulaire d'un passeport professionnel établi par l'office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG), et inscrit sur la liste nationale d'aptitude de défense mobilité en qualité de :

- pupille de la Nation ou orphelin de guerre oui non
- enfant des membres des formations supplétives ou victimes de la captivité en Algérie..... oui non
- militaire ou ancien militaire titulaire d'une pension militaire d'invalidité pour blessure en OPEX... oui non
- autre (précisez) :

SITUATION PROFESSIONNELLE

Profession actuelle (indiquer l'administration ou la raison sociale et l'adresse de l'employeur) :

Expérience professionnelle (Indiquer les derniers emplois occupés et pour chacun d'eux, la nature et la durée, ainsi que l'adresse des employeurs) :

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Êtes-vous :

- Travailleur handicapé
- Personne en situation de handicap

Aménagement(s) demandé(s) :

- Aucun aménagement
- Tiers temps
- Sujets en braille abrégé
- Sujets en braille intégral
- Sujets grossis
- Ordinateur
- Secrétaire
- Accès salle

Si vous avez coché une ou plusieurs demande(s) d'aménagement(s), merci de contacter votre bureau du recrutement dont vous dépendez géographiquement.

Je déclare être informé(e) de la diffusion sur Internet, en cas de réussite de la liste d'admission comportant mes noms et prénoms.

Je prends acte que si je suis lauréat(e) du recrutement au titre des emplois réservés, je serai affecté(e) pendant une durée minimale de 8 ans à compter de ma nomination en qualité de stagiaire, dans la région Île-de-France.

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements figurant sur le présent imprimé sont exacts et me déclare averti(e) que toute déclaration inexacte me fera perdre le bénéfice d'une éventuelle admission au concours.

Fait àle,

Signature,



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

RECRUTEMENT DE GARDIEN DE LA PAIX **AU TITRE DES EMPLOIS RÉSERVÉS**

(enfant de harki, pupille de la Nation, orphelin de guerre, militaire ou ancien militaire titulaire d'une pension militaire d'invalidité pour blessure en OPEX...etc)

PIÈCES A FOURNIR

LES CANDIDATS DEVRONT OBLIGATOIREMENT FOURNIR AU MOMENT DES ÉPREUVES :

- Un curriculum vitae,
- Une lettre de motivation,
- La photocopie de leur passeport professionnel,

LES CANDIDATS ADMIS DEVRONT OBLIGATOIREMENT FOURNIR :

- la photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport ou de toutes pièces permettant de justifier de son identité (cf article 1 de l'arrêté du 16 novembre 2018)
- la photocopie, pour les candidats âgés de moins de 25 ans :
 - du certificat individuel de participation à la journée d'appel de préparation à la défense
 - ou
 - du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté
 - ou
 - de l'attestation provisoire de participation à la JAPD ou JDC
- La photocopie du diplôme exigé.
- Une autorisation parentale pour les candidats mineurs.

LES CANDIDATS ADMIS DEMANDANT UN REcul DE LA LIMITE D'AGE DEVRONT ÉGALEMENT TRANSMETTRE SI :

dérogation pour enfant à charge ou personne handicapée à charge

- la photocopie d'une pièce officielle attestant la situation matrimoniale et/ou familiale (livret de famille, avis d'imposition...).
- la photocopie de la décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées accordant les allocations prévues pour les handicapés.

dérogation au titre des anciens travailleurs handicapés

- le certificat médical indiquant la durée des soins ou traitements pour les anciens travailleurs handicapés.

dérogation au titre des anciens sportifs de haut niveau

- la photocopie du Journal officiel ou une attestation délivrée par le ministère en charge des sports précisant la durée d'inscription sur la liste des sportifs de haut niveau.

LES CANDIDATS ADMIS DEMANDANT LA SUPPRESSION DE LA LIMITE D'AGE DEVRONT ÉGALEMENT TRANSMETTRE SI :

dérogation au titre des sportifs de haut niveau

- la photocopie du Journal officiel ou une attestation délivrée par le ministère en charge des sports.

dérogation au titre de la situation familiale (mères et pères de trois enfants et plus, personnes élevant seules un ou plusieurs enfants)

- la photocopie d'une pièce officielle attestant la situation matrimoniale et/ou familiale (livret de famille, jugement de séparation de corps, avis d'imposition...).